

Guide d'instructions et lexique pour remplir le « carnet de santé »

Dans le but de simplifier la tâche de remplir les données de ce carnet de santé, veuillez trouver ci-dessous quelques indications concernant les différentes sections.

Page 1 – Page frontispice

<i>Section « Photos »</i>	Sélectionner quatre photos représentant le mieux le bâtiment (l'église) dans son ensemble, ex. : vues différentes des façades. Également quelques photos des éléments détériorés.
<i>Données générales</i>	À « Municipalité », inscrire le nom le plus récent de la municipalité (si changé suite à une fusion).
<i>Cotation d'inventaire</i>	Ne rien inscrire à cette ligne. À l'usage du Conseil du patrimoine religieux du Québec ou du diocèse.
<i>Date de rédaction</i>	Indiquer la date où vous terminerez de remplir le carnet de santé.
<i>Mise à jour</i>	Si vous remplissez ce carnet de santé plus d'une fois, indiquer à cette ligne la date de révision de vos données pour les transmettre à nouveau à la C.P.R.Q. / au diocèse ou pour les conserver dans les registres de la fabrique. Idéalement, ce carnet de santé devrait être mis à jour à chaque année.

Page 2 – Sommaire des travaux exécutés à ce jour

L'objectif de cette page est de faire connaître le plus de travaux importants réalisés sur l'église (et ses dépendances), y indiquer la liste des travaux réalisés, une courte description, s'il y a eu des plans et devis pour les réaliser, la valeur des travaux (taxes incluses) et l'année de réalisation.

S'il y a eu beaucoup de travaux, reproduire la page au besoin.

Si le coût des travaux est moins de 10 000,00 \$, mais qu'ils vous apparaissent significatifs indiquez-les..

S'il y a eu rapport d'expertise, exemple : enveloppe du bâtiment, structure du clocher, etc.). Inscrivez le titre du rapport, le nom de la firme l'ayant réalisé et l'année.

Page 3 – Carnet de santé

Type d'usage : 1	Document de référence : 2 Date de préparation : _____	Mise à jour : 3
--	--	---

Éléments	Description	Année		Garantie	Fréquence d'entretien	Date examen		Vérificateur	État général	Conditions particulières	Action à prendre	Coûts estimés
		Construction	Rénovation ou acquisition			Dernier réalisé	Requis					
Fondation												
	Béton	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
	Pierres											
	Sous-œuvres											
	Drainage											
Total partiel												
Structure												
	Murs											
	Planchers											
	Toiture											
	Clocher											
	Plancher des cloches											
	Clocheton											
	Plancher des clochetons											
	Pinacles											
	Lanterneaux											
	Parvis											
	Perrons latéraux											
	Rampe d'accès											
Total partiel												
Remarques	15		Légende État général 1 Excellent 2 Bon 3 Passable 4 Piètre				Conditions particulières I Dangereux II Urgent III 1 à 4 ans IV 5 à 10 ans			Action à prendre A Expertise B Plans et devis C Exécution des travaux		

Précisions pour remplir efficacement le carnet de santé

1	Indiquer le type d'usage du bâtiment. Exemple : église : lieu de culte sous-sol : location
2	Indiquer les documents de référence qui vous servent à remplir le carnet. Exemple : registre de la fabrique; connaissances du conseil de fabrique; rapport d'experts; références (livres) sur l'histoire du bâtiment.
3	Indiquer la date de mise à jour de cette page.
4	Faire une brève description de l'élément.
5	Indiquer l'année de construction de l'élément.
6	Indiquer l'année de rénovation de cet élément.
7	Si l'élément fait l'objet de garantie, indiquer le nombre d'années et la date de fin de cette garantie. Exemple : travaux réalisés en février 2005 avec une garantie de 3 ans, donc inscrire 3 (02/08).
8	Indiquez la fréquence d'entretien s'il y a lieu.

Précisions pour remplir efficacement le carnet de santé (suite)	
9	<p>Dernier réalisé : indiquer la dernière date où cet élément a été vérifié.</p> <p>Exemple : date du rapport d'experts s'il y a lieu ou par la fabrique.</p> <p>Requis : indiquer la date présumée de vérification si cet élément n'a pas été vérifié à votre connaissance et qu'il devrait l'être.</p>
10	<p>Indiquer le nom du responsable qui a vérifié l'élément.</p> <p>Exemple : marguillier, expert, sous-traitant (plombier), etc.</p>
11	<p>Donner l'appréciation en fonction de la légende inscrite au bas de la page, soit 1 à 4.</p>
12	<p>Si des travaux sont requis, donner le degré d'urgence, soit I à IV.</p>
13	<p>Si des travaux sont requis, indiquer la ou les actions qui vous apparaissent logiques.</p> <p>Exemple : pour un élément coté 4 dans le point 11 et II dans le point 12, indiquer « A » dans le point 13 ou « A-B » ou « A-B-C » selon la volonté de la fabrique et les finances à votre disposition.</p>
14	<p>Indiquer la valeur présumée de ces travaux</p>
15	<p>Cette case sert à détailler davantage certains éléments ou pour couvrir des cas particuliers pour lesquels il n'existe pas de case dans le « Carnet de santé ».</p> <p>Exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - drainage : oui¹ Dans « Remarques » : 1 : présence de drain autour de la sacristie seulement. - chauffage : eau chaude² Dans « Remarques » : 2 : les conduits d'eau chaude sont présents dans la dalle de béton du plancher.

Page 7 – Carnet de santé

Plomberie

<i>Tuyauterie</i>	Indiquer les divers types de conduits. Exemple : fonte, cuivre, ABS, etc.
<i>Aqueduc municipal</i>	Indiquer si le bâtiment est relié au système d'aqueduc ou inscrire une note en « Remarques » pour décrire le système existant. Également, indiquer la distance (en mètre) de la borne-fontaine la plus proche. Exemple : puits artésien.
<i>Évacuation des eaux usées</i>	Indiquer si le bâtiment est relié au système d'égout municipal ou inscrire une note en « Remarques » pour décrire le système existant.
<i>Équipements / Toilettes et lavabos</i>	Indiquer le nombre d'appareils.

Chauffage

<i>Conduits</i>	Indiquer le type et s'ils sont isolés. Exemple : conduits : en acier galvanisé, isolé, 1 pouce.
-----------------	--

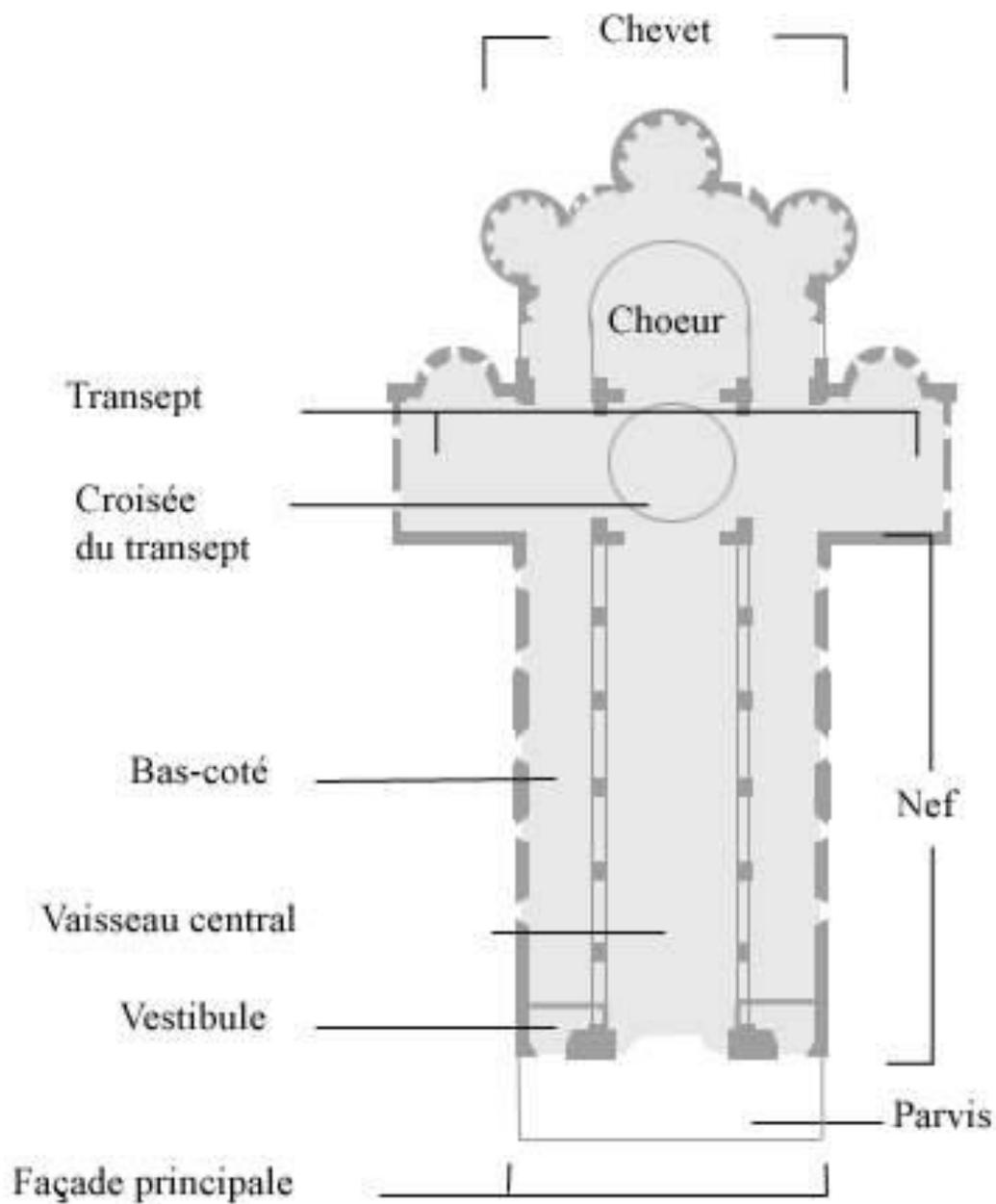
Ventilation

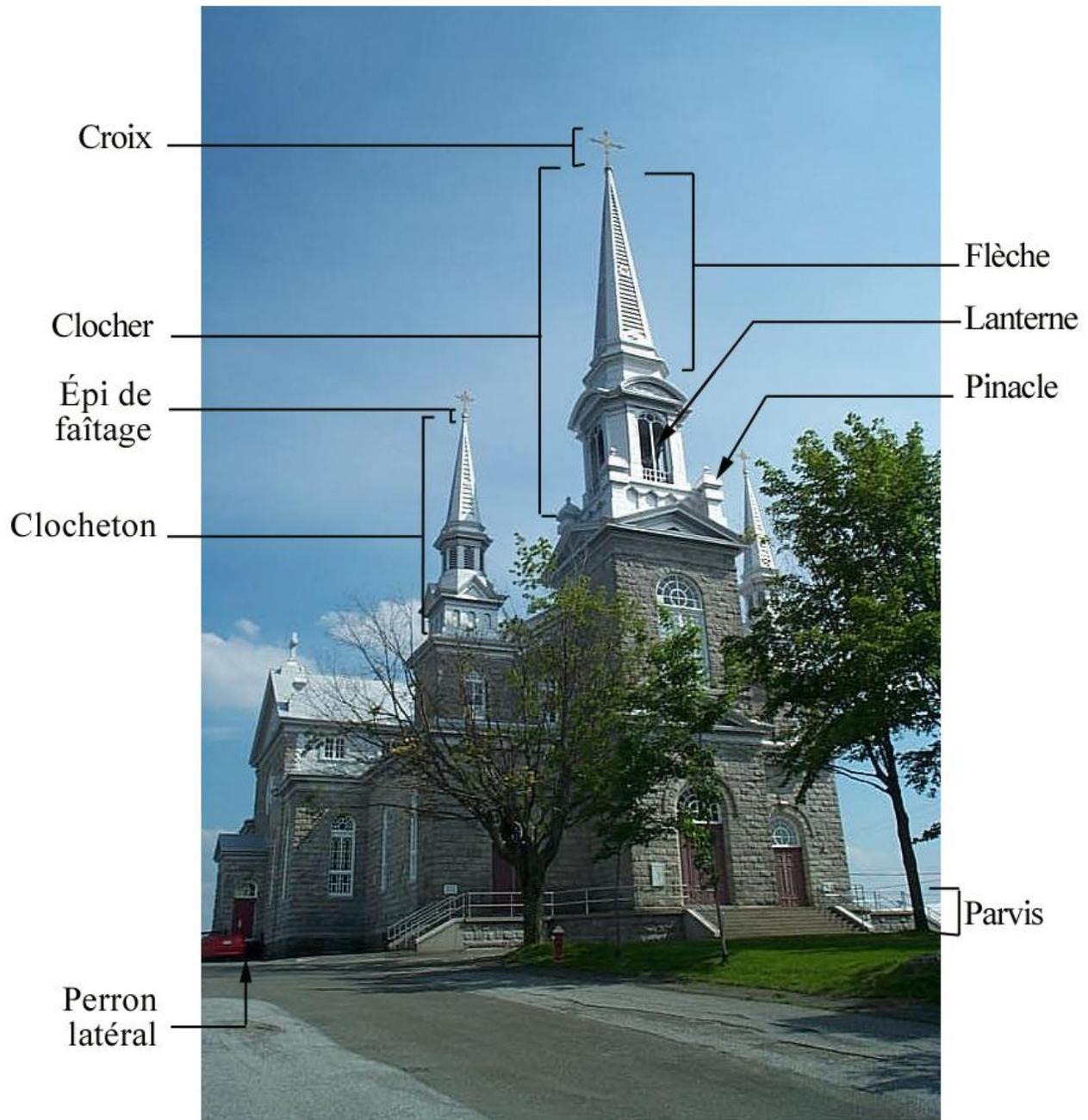
<i>Prise d'air en soffite</i>	Indiquer s'il y a des grilles sous les débords des toits et leurs nombres approximatifs.
<i>Évacuation statique</i>	Indiquer s'il y a des conduits (voir plans de référence annotés) au toit pour évacuer l'air de l'entretoit.
<i>Évacuateur mécanique</i>	Indiquer la présence de systèmes d'évacuation de l'air mécanisé pour le sous-sol ou l'entretoit.

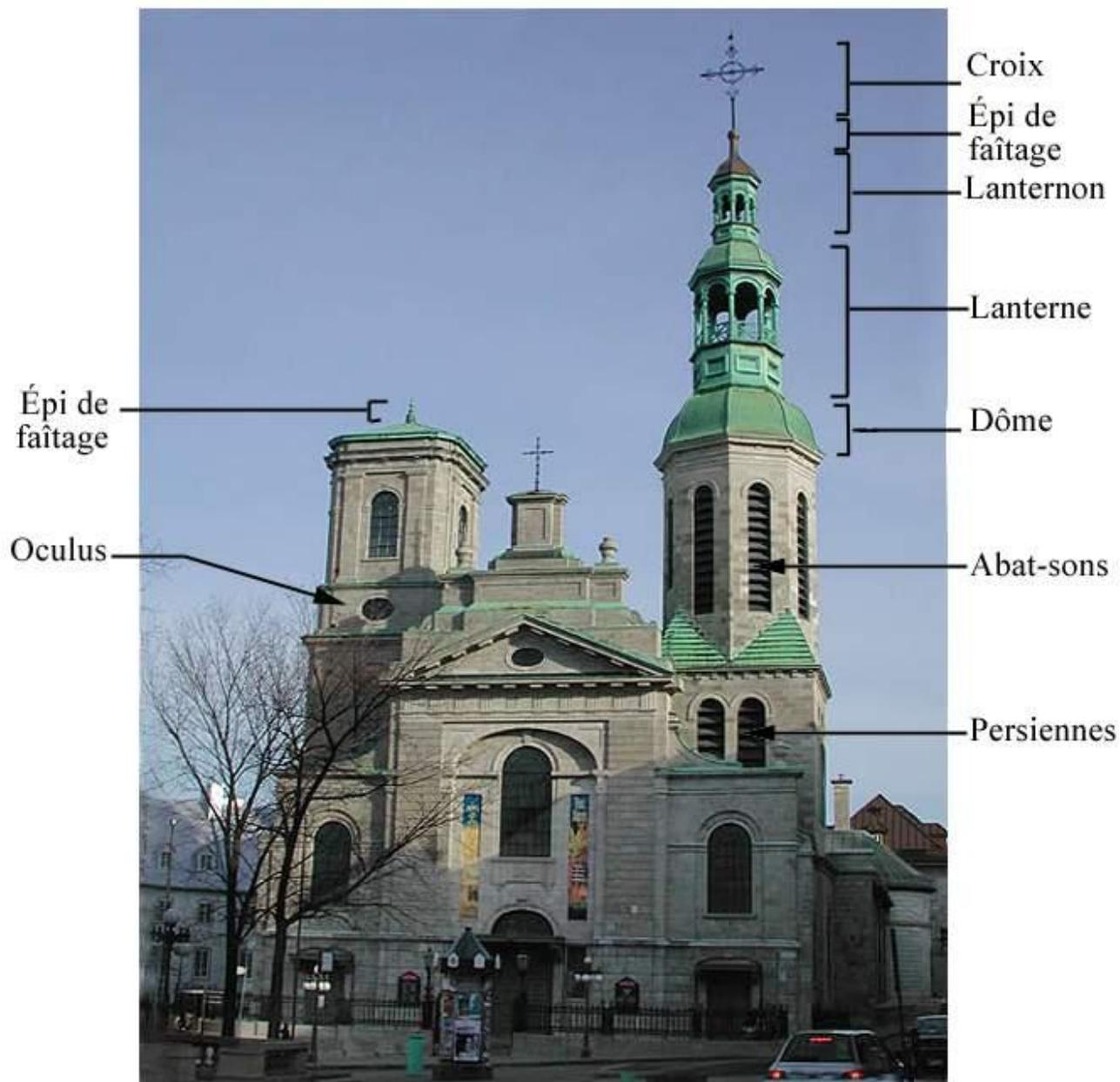
Électricité

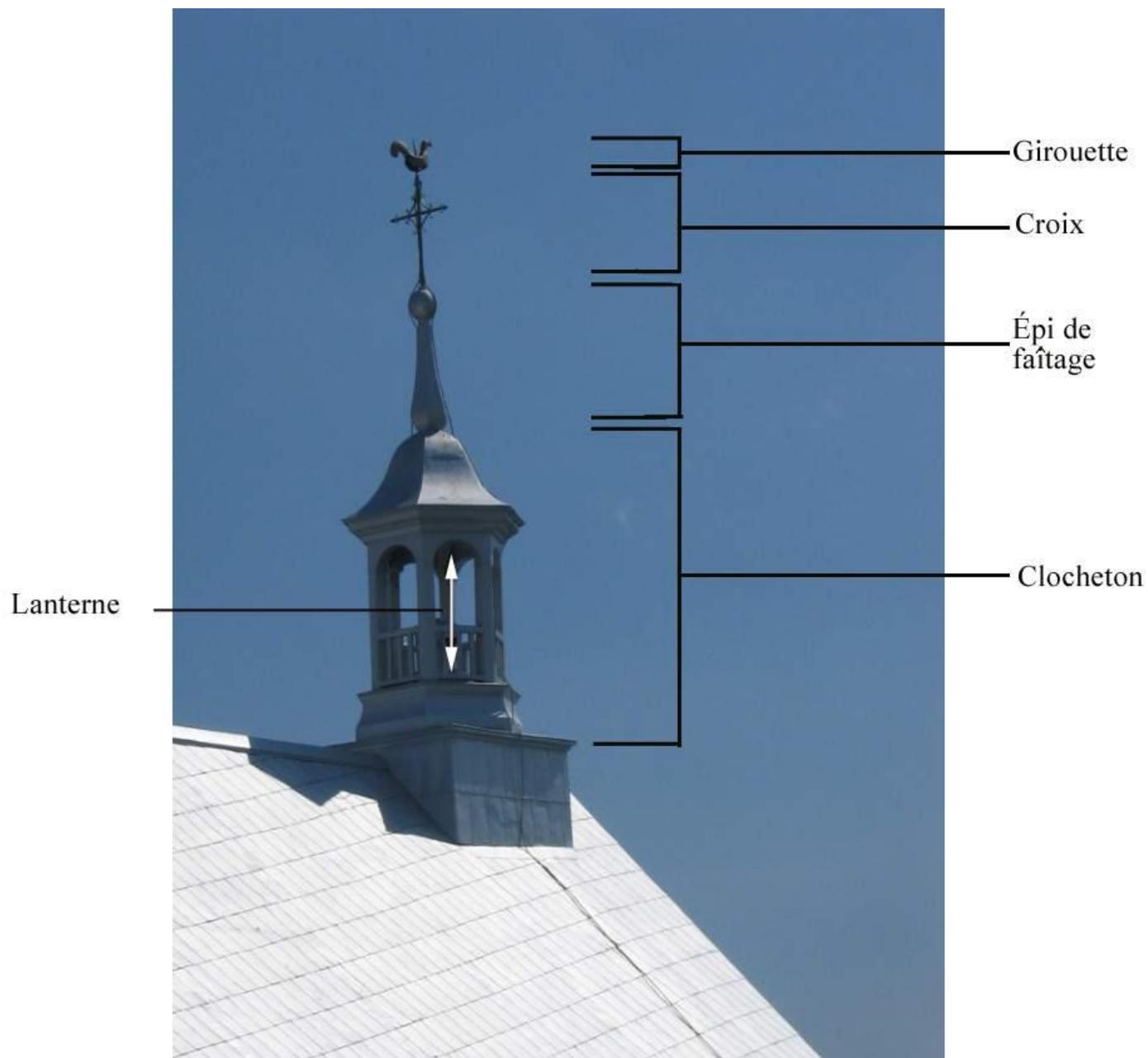
<i>Entrée</i>	Décrire la capacité de ou des entrées électriques.
---------------	--

Lexique









Évacuateur
statique



Oculus

Pinacle



Pinacle

Évacuateur
statique

Soupirail

